

# Edito N° 210 par Evelyne Relion

Avec le printemps, c'est l'époque du renouveau et de l'espoir : aussi ce numéro toujours limité à 24 pages est assez spécial dans le sens où nous avons voulu remercier les associations qui ont adhéré à notre association en 2020, alors que nous ne pouvions annoncer que des animations annulées.

Nos colonnes semblaient inutiles.

Ce numéro rend hommage à leur ténacité : elles n'ont pas baissé les bras et nous ne les baisserons pas non plus.

Elles (7/15) ont répondu présentes pour remplir ce numéro. Je les en remercie.

Certes les animations et les assemblées générales n'ont pas pu avoir lieu, sauf la nôtre car prévue en février 2020, elle a pu se tenir.

Celle de 2021 est reportée à des temps meilleurs, mais un conseil d'administration, moitié en présentiel, moitié en visio-conférence a pu avoir lieu, si bien qu'un bilan a été fait qui a été envoyé à temps pour les demandes de subvention, sans lesquelles notre magazine ne pourrait pas être distribué aussi

largement (17 000 exemplaires pas la poste sur les 21 000 imprimés, ce n'est pas rien).

J'en profite aussi pour remercier les municipalités qui nous ont soutenu en 2020, malgré les difficultés liées aux élections retardées et les conditions économiques désastreuses liées à la situation sanitaire.

Restons optimiste avec des points positifs : les animations renaissent, certes modestement.

Les encarts publicitaires reviennent dont trois nouvelles publicités à Bourbonne-les-Bains.

La chronique de la cuisine a reçu plusieurs courriers et recettes originales de Franche-Comté.

La province suivante est la Champagne, espérons que les amateurs ou amatrices de bonne cuisine régionale seront aussi nombreux(es).

Nous ne pouvons espérer qu'un retour à la normale, pour tous les commerces dont les restaurants et pour la culture : musées, cinéma et bien entendu les visites guidées de l'été organisées par l'Association.

**Prochain Comité : 14h30 Vendredi 23 avril** (lieu non fixé, car il dépendra des mesures sanitaires en vigueur, sera-t-il décentralisé ou à Larmarche en dernier recours).

« Soutenez l'association en adhérant - Voir p 31. »

